

Services de l'Eau et de l'Assainissement



Lettre d'informations n°14

Le réseau d'eau potable, un patrimoine à entretenir!

Le réseau d'eau potable vieillit, or la qualité de l'eau distribuée dépend de l'état du réseau. C'est pourquoi, la Ville de Haguenau a engagé un diagnostic de son réseau afin de prévenir des conséquences de ce vieillissement et pour définir les chantiers à réaliser.

Gérer un patrimoine qui vieillit

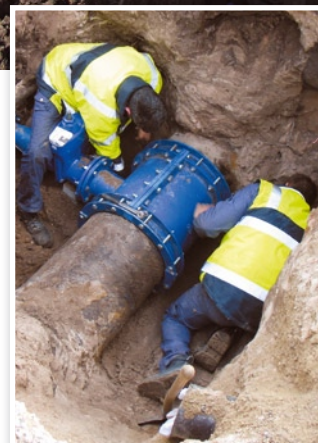
La ville a investi 1 million d'euros en 2008 pour rénover une partie de son réseau d'eau potable. Un réseau de 182 km (hors branchements) estimé à 75 millions d'euros. Ce réseau a été posé pour l'essentiel à la sortie de la guerre, une époque où les matériaux n'étaient pas aussi performants qu'aujourd'hui. C'est pourquoi ces infrastructures doivent être surveillées et entretenues avec soin.

Renouveler progressivement le réseau

La durée de vie moyenne du réseau est de 70 ans. On estime qu'il faudrait rénover chaque année 1,43% du réseau pour le conserver en bon état et assurer une bonne distribution de l'eau. Ce qui est le cas à Haguenau, **la ville a déjà remplacé plus de 52 km de réseau ces 20 dernières années.**



La programmation des renouvellements et des investissements sur le long terme permet de supprimer progressivement les tronçons à risque et ainsi d'allonger la durée de vie des installations existantes.



VILLE DE Haguenau

Qui est habilité à intervenir sur vos branchements d'eau et d'assainissement ?

De nombreux usagers des services d'eau potable et d'assainissement ont été destinataires récemment d'**une offre commerciale relative à un « contrat d'assistance plomberie et évacuation »**.

En aucun cas, **la ville de Haguenau** gestionnaire du réseau d'assainissement, **n'est partenaire de ce démarchage et n'a, à aucun moment, diffusé de fichier d'abonnés**. Il appartient à chacun de déterminer l'intérêt d'un tel service pour ses installations privatives.

En revanche, il est important de rappeler que, conformément aux règlements des Services eau et assainissement, les installations publiques d'eau potable (la partie de l'installation située avant le compteur) et d'assainissement (la partie de l'installation située avant le regard de contrôle) sont du ressort de la Ville.

En cas de problème sur les installations pré-citées, il suffit d'appeler le service concerné, qui interviendra gratuitement (7j/7 et 24h/24) pour diagnostiquer, réparer et remettre en fonction l'installation.

Contacts :

Service de l'Eau : 03 88 73 71 71

Service de l'Assainissement : 03 88 90 68 79

WWW

Pratique !

Divers documents peuvent être téléchargés à partir du site internet de la Ville de Haguenau : **www.ville-haguenau.fr**

- Demande de branchement d'eau dans le cadre d'une nouvelle construction
- Contrat d'abonnement pour les nouveaux propriétaires
- Demande de prélèvement automatique pour la facture d'eau
- Tarifs 2008
- Analyse d'eau

Une eau précieuse...

L'eau douce est indispensable à toute vie mais elle représente moins de 1% des réserves d'eau disponibles. Pour préserver ce bien précieux, vous pouvez agir au quotidien ! Prenons un exemple, l'eau d'un robinet qui goutte représente au bout d'une année l'équivalent d'environ 200 bains !



Service de l'eau
9, chemin du Gaz - 67500 HAGUENAU
Tél. 03 88 73 71 71 - Fax 03 88 63 80 44

Numéro d'urgence 03 88 73 71 71

Service de l'assainissement
rue des chevaliers - 67500 HAGUENAU
Tél. 03 88 90 68 79 - Fax 03 88 90 68 66

Numéro d'urgence 03 88 63 95 10

www.ville-haguenau.fr